



Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
22	17	17 + 4

Date de convocation 2 novembre 2023
--

Date d'affichage 2 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Nicolas MENNETRIER**, maire.

Présents : Christine ROBILLARD, Robert BESANÇON, Marie-Laure HRVOJ, Pascal GENET, Laurence FOURNIER, Jean-Yves BRUNEAU, Géraldine PÉRÉE, Liliane VOYARD, Denis PHILIPPE, Valérie PELLERIN, Annie SALAMI, Laurent JÉROME, Urbain VELUT, Véronique STOLTZ, Bruno LÉOTIER et Julien SEYSSEL.

Représentés : Marcel CRISTEL représenté par Marie-Laure HRVOJ, Anne-Josèphe CHARLOT représentée par Laurence FOURNIER, Sophie MENZIN représentée par Nicolas MENNETRIER, Yohan MULLER représenté par Bruno LÉOTIER.

Absent excusé : Vincent BLANCHOT.

Urbain VELUT a été nommé secrétaire de séance.
Stéphanie KUSTERMAN, DGS, est désignée secrétaire auxiliaire.

Objet : Désignation d'un membre du conseil pour statuer sur une demande d'urbanisme déposée par le maire

N° de délibération : 20231170

Après sortie du maire, M. Besançon expose :

M. le maire souhaite déposer une demande d'autorisation d'urbanisme à titre personnel pour la pose d'une vingtaine de panneaux photovoltaïques à son domicile.

Un maire peut évidemment être intéressé, à titre personnel, par une demande d'autorisation d'urbanisme.

Selon une jurisprudence du droit de l'urbanisme, il ne peut évidemment pas statuer sur cette demande. Ni l'adjoint de l'urbanisme, ni aucun autre adjoint ne peuvent le remplacer, leur impartialité n'étant pas garantie.

L'article L.422-7 du code de l'urbanisme impose donc de réunir le conseil municipal pour qu'il désigne l'un de ces membres pour statuer sur ladite demande.

Il vous est donc demandé de désigner un membre du conseil.

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE :

DESIGNE M. Jérôme pour statuer sur la demande d'urbanisme déposée par M. le maire

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participants</i>
17	19	19	0	0	1

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Urbain VELUT
Secrétaire



Nicolas MENNETRIER
Maire

